DOCUMENT POUR PRÉPARER L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2022 18H30

Première partie

=-=-=-

Première partie : Rapport d'activité 2021

1) de janvier à juin 2021 (2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2020/2021)

La situation sanitaire a eu des hauts et des bas (voir en Annexe le calendrier récapitulatif des contraintes sanitaires). La Direction a passé beaucoup de temps à scruter les textes réglementaires, pas toujours clairs, et à collecter les informations pertinentes ; les relations de confiance que nous avons avec le Conservatoire de TPM, en particulier avec M. ROBERT et Mme BOURGUET-MARTINEZ, nous ont aidé à prendre les décisions nécessaires. Sur le plan pédagogique, il a fallu adapter les pratiques et alterner cours en distanciel et cours en présentiel, ces derniers n'ayant finalement repris qu'à la mi-mai 2021. En fin d'année, nous avons constaté que, malgré les efforts de tous, cette organisation changeante a rendu les apprentissages plus difficiles pour certains élèves. De plus, après avoir dû annuler en décembre 2020 le concert du Téléthon et le gala de Noël, nous avons dû supprimer en 2021 des chorales, des ateliers, des Scènes ouvertes, le gala de juin et la participation à la Fête de la Musique ; tous ces éléments, qui sont importants pour la motivation pour les enfants, et qui sont aussi des moments de convivialité pour les familles, ont donc lourdement fait défaut en cette année scolaire 2020 / 2021.

2) de septembre à décembre 2021 (1er trimestre de l'année scolaire 2021/2022)

A la rentrée de septembre 2021, nous avons eu de nombreuses demandes d'inscription, et nous avons dû établir comme chaque année des listes d'attente. Les familles n'ont pas été découragées par le protocole sanitaire qu'il a fallu maintenir (pas d'adultes entrant dans l'école, masque, distanciation, lavage des mains, aération des locaux, etc). Ensuite elles ont été régulièrement informées par mails (19 octobre, 29 novembre) des décisions préfectorales qu'il nous fallait respecter. Les cours ont malgré tout pu se dérouler en présentiel pendant tout le trimestre, et la stabilité de l'organisation a permis un travail plus régulier et plus serein qu'en 2020 ; seules les chorales ont été impactées, du fait qu'elles étaient dédoublées. Une scène ouverte a pu être organisée, avec pass sanitaire. Une nouveauté à noter dans la structure pour le solfège : un cours d'Initiation à la Formation Musicale, animé par Martine PIALAT, pour passer en douceur de la Découverte instrumentale au Cursus diplômant. Autre nouveauté : l'arrivée en novembre d'une bénévole, Magali, qui a pris en charge le rangement des partitions accumulées depuis 20 ans et la saisie informatique de ce fonds, pour en faire un outil utile aux professeurs et aux élèves. Quant à la fin du trimestre, elle a été moins festive que prévu : la forte hausse des contaminations a conduit à annuler le Concert des professeurs pour le Téléthon, ainsi que le Gala de Noël, et même le petit spectacle prévu le 15 décembre pour les familles des enfants d'Eveil et d'Initiation instrumentale. Une note positive cependant : le 17 décembre à l'Espace Jean-Paul Mauric, les familles qui ont pu s'y rendre ont assisté à un très beau concert, organisé par la Mairie de La Crau : deux grandes œuvres de Beethoven, le concerto « l'Empereur » et la symphonie n°7, ont été jouées par l'Orchestre symphonique du Conservatoire de TPM, avec en soliste Anahit Sérékian, sous la direction de Jean-Louis MAES.

Première partie (suite) : Bilan financier 2021

1 Tableaux récapitulatifs

Compte de résultats au 31 Décembre 2021

CHARGES			PRODUITS		
60 ACHATS		**1 783**	**70 PRESTATIONS DE SERVICE**		**32 349**
60225 - Fournitures de bureau	546		7061 - Cours instruments et solfège	32 349,00	
605 - Achats de matériel et Agencement *	909				
6063 - Founitures d'entretien et petit matériel	328				
61 SERVICES EXTERIEURS		**3 247**	**74 SUBVENTIONS**		**150 000**
			741 - Subvention municipale	60 000,00	
6135 - Location matériel	1 376		- Subvention T.P.M.	90 000,00	
6156 - Maintenance	714				
6161 - Assurance	922				
6183 - Documentation	235		**75 AUTRES PRODUITS**		**8 018**
			756 - Cotisation annuelle	3 048,00	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		**10 040**	- frais de dossiers	4 970,00	
6226 - Honoraires Profs et Expert Comptable	8 096				
6238 - Divers (pourboires, dons, déplacements…)	720		**76 PRODUITS FINANCIERS**		**317**
6257 - Réceptions	365		7681 - Intérêts Compte Epargne	316,71	
6263 - Affranchissement	13				
6265 - Téléphone et liaisons informatiques	846				
63 IMPOTS ET TAXES					
64 CHARGES DE PERSONNEL		**167 599**			
6411 - Salaires	91 863				
6414 - Indemnités (cachets)	5 200				
6451 - URSSAF	46 326				
6453 - Caisse de retraite	14 252				
6458 - Guichet unique	4 948				
6452 - Cotisation Mutuelle	1 160				
DGFIP	3 850				
66 CHARGES FINANCIERES		**-**			
668 - Agios et tenue de compte	-				
		53			
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS					
6811 - Amortissement du piano	53				
RESULTAT DE L'EXERCICE		**7 962**			
TOTAL		**190 684**	**TOTAL**		**190 684**

B I L A N au 31 Décembre 2021

ACTIF			PASSIF	
IMMOBIISATION - INSTRUMENTS DE MUSIQUE	**17 500**		**REPORT A NOUVEAU**	**61 897**
Amortissements	**53**	**17 447**		
DEPOT ET CAUTIONNEMENT (Salle Mairie)		**770**		
CAISSE		**1 468**		
BANQUE		**137**		
COMPTE SUR LIVRET		**51 091**	**RESULTAT DE L'EXERCICE**	**7 962**
COMPTE SUR LIVRET BIS		**26**	**HONORAIRES EXPERT COMPTABLE** (à régler)	**1 080**
		70 939		**70 939**

2 Observations sur le compte de résultats

Le Compte de résultats de l'année 2021 fait ressortir un total de recettes qui s'élève à 190 684 € pour un montant de charges d'exploitation de 182 722 €.

Les charges sont constituées à hauteur de 91.7 % par les salaires et les cotisations sociales (167 599 €).

A noter que l'école a investi dans un piano à queue d'un montant de 17 500 € avec les fonds dont elle disposait les années précédentes, qui figure désormais au poste "Immobilisations" à l'actif du bilan et qui sera amorti sur 10 années. Le montant de l'amortissement, compte tenu de la date d'acquisition dudit piano, s'élève pour l'année 2021 à 53 €.

Les charges d'exploitations de l'année 2021 (182 722 €) ont progressé de 1.5 % par rapport à l'exercice 2020 (179 924 €). Cette augmentation est due à la progression de charges de personnel (Salaires et cotisations sociales) qui sont passées de 157 595 € à 167 599 €, soit une majoration de 6.35 %.

Globalement, l'exercice 2021 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 7 962 €.

3 Observations sur le bilan

Le total du bilan arrêté au 31 Décembre 2021 s'élève à 70 939 €.
On trouve à l'ACTIF le poste immobilisation où figure le piano pour 17 500 € duquel on a déduit les amortissement de l'année de 53 €, soit un solde net de 17 447 € ; pour les personnes qui ne sont pas trop à l'aise avec le vocabulaire comptable, on peut dire que cet actif est effectivement « immobilisé » au sens commun du terme, dans la mesure où c'est certes un élément du « patrimoine » de l'association, mais qui a fait baisser nos réserves en numéraire puisqu'il a bien fallu l'acheter … En réalité, les disponibilités (caisse 1468 €, compte courant 137 €, comptes sur livrets 51 117 €) s'élèvent à 52 722 € ; elles constituent le Fonds de roulement de notre Association, qui nous permet de faire face aux paiement des charges des mois de janvier à mars, dans l'attente de la réception des subventions de la Commune et de T.P.M.

Bien entendu les comptes sont à la disposition de tous les membres de l'Association.
Ils ont été vérifiés et agréés par le Cabinet d'Expertise Comptable FOSSARD à LA SEYNE SUR MER qui a établi un rapport qui est tenu également à votre disposition.

Première partie (fin) : Budget prévisionnel pour l'année civile 2022

BUDGET 2022			
CHARGES		**PRODUITS**	
Salaires	97 000	Adhésions, inscriptions et cours	44 500
Charges sociales	73 000	Subvention de la Commune	60 000
Charges courantes (honoraires intervenants, réception, locations, affranchissement, téléphone, cotisations diverses…)	14 200	Subvention T P M	90 000
		Produits financiers	400
Petit matériel et fournitures de bureau	5 800		
Assurances, entretien du matériel	4 700		
Frais financiers	200		
TOTAL	194 900	TOTAL	194 900

Remarques :

Ce tableau récapitule les dépenses et recettes de l'année civile 2022, telles que l'on pouvait les prévoir en novembre 2021. Ce budget a été établi pour être inséré dans les demandes de subvention de décembre 2021, et pour être validé a posteriori par l'Assemblée générale 2022. L'augmentation par rapport au Budget 2021 provient des augmentations prévues du nombre et du montant des inscriptions pour les recettes, et de l'augmentation concomitante de la masse salariale pour les charges, sachant aussi qu'une évolution de la valeur du point d'indice prévu par la convention collective à effet au 1er janvier 2022 se combinant à l'accroissement de l'indice par ancienneté induisait une augmentation d'environ + 3 % sur la masse salariale de 167 595 €, soit déjà, « mécaniquement », un peu plus de 5000 € .

+-+-+-